

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

Le 23 mai 2020 à 14 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Maison des Associations sous la présidence de Madame Annick DENIS, doyenne d'âge.

Présents : M. Frédéric DEJENTE, Mme Lydie BORDEAU, M. Jean-Yves LESIMPLE, Mme Adeline GOUACHE, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Jean-Marc LEROUX, Mme Suzanne BRETON, M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Annick DENIS, M. Olivier PEYRAT, Mme Florence BOISSET, M. Franck CAVAL, Mme Mélanie FERREIRA, M. Boris BOISSET, Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT, M. Sylvain THIEBAUT, Mme Marylise AUVRAY, M. Michel BORDEAUX

Secrétaire : Mme Annie-Claude LEMAIRE

ORDRE DU JOUR

1. Première réunion du conseil municipal à huis clos

Considérant le contexte de la lutte contre le COVID-19, et comme l'autorise le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-18, Monsieur Jean-Robert HOUDIN, 1er adjoint, propose aux membres du conseil municipal que la séance se déroule à huis clos de façon à respecter les règles sanitaires de sécurité.

Monsieur Jean-Robert HOUDIN, 1er adjoint, soumet le huis clos au vote.

Le conseil municipal décide par 19 voix pour qu'il se réunit à huis clos.

2. Installation du conseil municipal : Monsieur Jean-Robert HOUDIN, Premier Adjoint, pour le maire empêché, fait l'appel des nouveaux élus et les déclare installés dans leurs fonctions.

3. Election du Maire : Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, Le conseil municipal par 19 voix pour :
- proclame Monsieur Frédéric DEJENTE, Maire de la commune de SUEVRES et le déclare installé,

4. Détermination du nombre d'adjoints : Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ; le conseil municipal décide par 19 voix pour, la création de 4 postes d'adjoints.

5. Election des adjoints : La liste ayant obtenu la majorité absolue (19 voix pour), sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

Monsieur Jean-Yves LESIMPLE	1 ^{er} adjoint au Maire
Madame Lydie BORDEAU	2 ^{ème} adjointe au Maire
Monsieur Roger Pierre FERREIRA	3 ^{ème} adjoint au Maire
Madame Adeline GOUACHE	4 ^{ème} adjointe au Maire

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

6. Lecture de la Charte de l'élu local

Suèvres, le 25 mai 2020
Le maire : Frédéric DEJENTE